

## LES POLITIQUES DU NUMÉRIQUE DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF QUÉBÉCOIS : PILOTAGE DES ÉTABLISSEMENTS ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE ET GOUVERNANCE

Cette production intellectuelle 02 porte sur les politiques québécoises en matière d'intégration du numérique et présente le cadre principal de pilotage des établissements québécois : les plans d'action. En effet, pour asseoir et opérationnaliser sa stratégie du numérique, le gouvernement québécois a choisi en 2018 d'encadrer son intégration au sein des établissements scolaires avec un plan d'action numérique (PAN) d'une durée de 5 ans. Les plans d'action figurent en effet parmi les dispositifs de la gouvernance de toute organisation pour opérationnaliser des changements. Les institutions d'enseignements sont invitées à produire un plan d'action pour assurer l'intégration numérique dans tous les secteurs d'activité liés à leur mission éducative.

La production intellectuelle présente dans un premier temps le contenu du PAN du Gouvernement du Québec et celui du Cégep de La Pocatière tout en rappelant la nature de la contribution de cet outil, le type de gouvernance auquel il est associé et certains éléments à considérer pour un usage efficient et optimal de cet outil. Puis, porte une attention spécifique sur les modalités rendant possible l'innovation pédagogique à travers une des mesures préconisées par le PAN du Cégep de La Pocatière : la formation par les pairs et les communautés de pratique à partir de l'expérience du centre d'apprentissage pédagogique des TIC (CAPTIC) de son utilité dans le pilotage du numérique et des défis que cette type d'initiatives au sein des établissements scolaires soulève. Cette production s'articule en 4 étapes très distinctes présentées dans le schéma suivant :

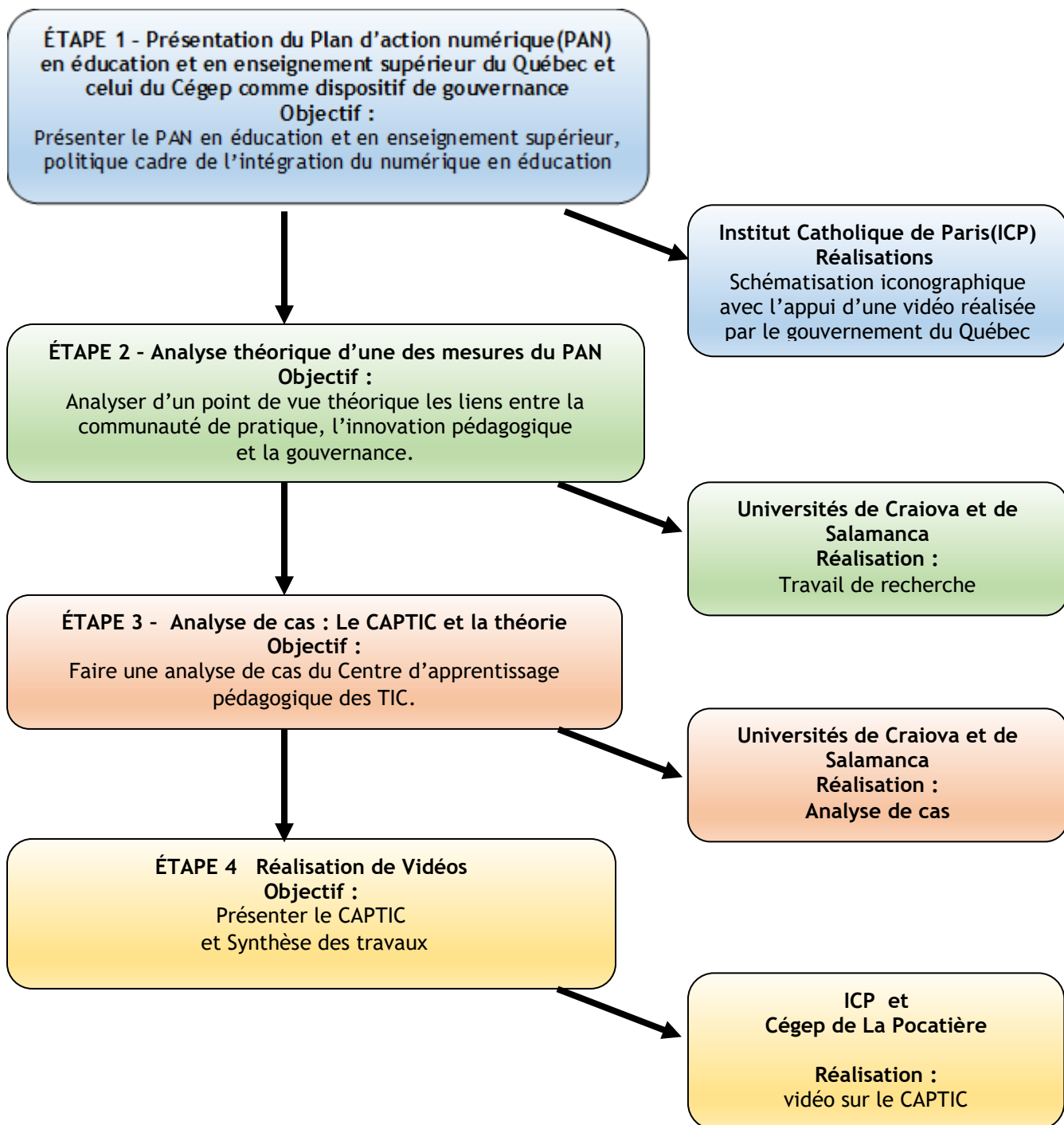


Figure 1 : Production intellectuelle 02 en quatre étapes